



46e Colloque Géographique International Dimitrie Cantemir

Université A.I. Cuza de Iasi

Iasi, Roumanie, 23-25 octobre 2026

<https://www.geo.uaic.ro/cantemir/fr/accueil/>

Appel à communications pour la Session spéciale :

« Les transitions énergétique et numérique peuvent-elles sauver les territoires non métropolitains ou périphériques ? »

Coordinateurs :

- Jean-Paul CARRIÈRE (Université de Tours : carriere@univ-tours.fr)
- Mario CARRIER (Université Laval à Québec : Mario.Carrier@esad.ulaval.ca)
- Abdelillah HAMDOUCH (Université de Tours : abdelillah.hamdouch@univ-tours.fr)
- Corneliu IATU (Université A.I. Cuza de Iasi : ciatu@uaic.ro)

Sous l'effet combiné de la concurrence mondialisée depuis les années 1970, dans de nombreuses régions en Europe comme en Amérique du Nord et ailleurs, les territoires non métropolitains ou périphériques ont subi des vagues continues de désindustrialisation et d'effritement des bases de leur développement économique, voire de leur capacité à continuer de « faire territoire ». Alors que cette dynamique de déclin semblait, il y a quelques années encore, inéluctable, de nouvelles perspectives de redynamisation potentielle apparaissent désormais de plus en plus tangibles, notamment à la faveur des opportunités de réindustrialisation ouvertes par les transitions énergétique et numérique en cours. Elles offrent en effet à ces territoires des voies de « nouveau départ » via une diversification de leurs activités économiques se démarquant de leurs spécialisations initiales (diversification au moins en partie non liée). Que ce soit sous l'impulsion de politiques nationales ou régionales ciblées sur ces territoires, de l'action d'acteurs privés de ces secteurs souhaitant reconfigurer la localisation de leurs activités, ou plus vraisemblable d'une conjugaison de ces deux dynamiques, il semblerait qu'un mouvement plus favorable aux territoires périphériques ou d'échelle non métropolitaine se dessine aujourd'hui de plus en plus clairement dans certaines régions. L'une des explications pourrait être liée à la capacité de ces territoires à offrir des avantages de localisation basés sur des facteurs relativement traditionnels tels que la disponibilité de foncier en quantité et peu onéreux, malgré les exigences de sobriété foncière qui s'expriment à travers des restrictions réglementaires ou législatives ; ou encore la présence de main-d'œuvre qualifiée ou de ressources minières ou naturelles spécifiques, recherchées par les industries numériques et énergétiques.

Les communications attendues pour cette session spéciale pourraient autant contribuer à mieux conceptualiser ces dynamiques de diversification non liée qu'à illustrer par des cas empiriques des trajectoires territoriales permettant de mieux documenter ces processus de réindustrialisation « par le haut ».

Les propositions de communications sont attendues pour le **30 septembre 2026** au plus tard. Elles sont à adresser aux quatre coordinateurs de la session spéciale.